

L'Adresse—M. Ouellet

L'honorable député par ses propos tenus à la Chambre et ailleurs a porté un tel doute sur l'intégrité du réseau ABC, que ce réseau a communiqué avec lui afin de lui demander des précisions et de se rétracter, parce qu'il portait atteinte à la réputation du réseau. C'est ce que l'honorable député a été obligé de faire. Dans une lettre, adressée à M. Roone Arledge, président du réseau ABC, section des sports, le 30 janvier dernier, il lui écrit ce qui suit, et je cite:

[Traduction]

Afin de clarifier certaines inexactitudes qui ont été publiées dans les journaux à la suite de mes présumées allégations, je tiens à préciser que je n'ai jamais dit ni donné à entendre que la société ABC était consciente des menées sournoises et illégales qui, selon moi, ont précédé la signature du contrat entre cette société et COJO. Je n'ai jamais non plus soutenu que la société ABC avait agi de façon «louche», illégale ou autrement malhonnête dans ses négociations en vue d'obtenir l'exclusivité des droits de télédiffusion.

Par contre, je maintiens toujours qu'à un niveau quelconque de la filière, il y a vraiment eu de l'argent de versé à la caisse du parti libéral provincial du Québec, à la suite de la signature de ce contrat.

J'espère que ceci clarifiera ma position en cette matière.

Et c'est signé par le député de High Park-Humber Valley (M. Zelinek).

[Français]

Voilà! Nous voyons le vrai visage de l'honorable député. Forcé de se rétracter à cause d'un doute qu'il avait semé sur l'intégrité du réseau ABC il se rétracte; mais il continue à prétendre que de l'argent a été versé au parti libéral du Québec. Il n'en a pas la preuve, mais il continue à jeter de la boue, à discréditer les Québécois. Voilà la façon typique d'agir de certains députés du parti conservateur progressiste!

● (1520)

[Traduction]

Je pense qu'une émission télévisée «The City at Six» diffusée le 1^{er} mars, à la suite de la deuxième intervention du représentant de High Park-Humber Valley à la Chambre des communes, résume et réfute assez bien les allégations du député. Dans un avis aux courriéristes parlementaires, il a annoncé qu'il prendrait part au débat sur l'Adresse:

J'espère expliquer notamment mon attitude sur la question des Olympiques et dévoiler d'autres preuves d'irrégularités dans l'octroi du contrat.

Voici une transcription de cette émission télévisée. C'est Bob Jeronomie, animateur, qui parle:

Il devait y avoir un coup de théâtre à la Chambre des communes aujourd'hui. Otto Jelinek, député conservateur, avait promis de fournir des preuves de ses accusations de corruption dans l'octroi des droits de télédiffusion des Jeux olympiques de 1976.

Il ne l'a pas fait. M. Jeronomie a poursuivi:

Kim Knight a passé des semaines à préparer l'émission. Il a reçu un exemplaire de l'accord conclu entre ABC et le Comité des Jeux olympiques; il s'est rendu à Ottawa et à New York et il a parlé aux intéressés. Voici son compte rendu.

Monsieur Knight a interviewé M. Rousseau, Lord Killanin, M. Josephson et M. Arledge, et ils ont tous nié catégoriquement toute irrégularité. Il a dit que lorsqu'il a interviewé le représentant de High Park-Humber Valley et lui a demandé sur quelles preuves, sur quels documents il se fondait pour affirmer qu'il y avait eu des irrégularités et que de l'argent avait été versé à la caisse du parti libéral du Québec, le député de High Park-Humber Valley répondit:

En ce qui concerne l'argent versé à la caisse du parti libéral, je n'ai absolument aucune preuve pour l'instant.

[M. Ouellet.]

Monsieur Knight conclut son enquête ainsi:

Le problème, bien sûr, c'est qu'il est incroyablement difficile de prouver l'innocence, mais il me semble qu'à moins qu'Otto Jelinek ou quelqu'un d'autre ne fournisse beaucoup plus de détails et ne cite beaucoup plus de faits, toutes rumeurs ou allégations n'ont aucun fondement. Tous les intéressés nient toute accusation de pots-de-vin, de corruption. Chose certaine, NBC ou CBS auraient pu contester le marché conclu par ABC n'importe quand jusqu'en mai dernier. Ce n'est qu'alors qu'ABC a obtenu les droits de télédiffusion des Jeux olympiques de Montréal. Il existe évidemment une certaine friction entre le Comité international olympique et le COJO de Montréal, mais ce n'est pas inusité dans un contrat aussi important que celui-là. A tout prendre, ce reporter classe l'affaire faute de preuves.

[Français]

En conclusion, monsieur le président, je pense qu'il est grandement temps que le parti conservateur progressiste montre sa véritable couleur et soit sans équivoque quant à sa position sur les Jeux olympiques à Montréal et à Kingston, en 1976.

Le député de High Park-Humber Valley (M. Jelinek) se dit le porte-parole du parti conservateur progressiste sur les questions olympiques. Il a été l'un des premiers à prendre la parole après le chef de l'opposition officielle (M. Stanfield) au nom du parti conservateur progressiste à la Chambre au cours de ce débat. Donc, il parle sûrement au nom du parti conservateur progressiste. Cet individu ne mérite pas d'être le porte-parole de l'opposition officielle en ce qui a trait aux Jeux olympiques. Il a démontré catégoriquement et clairement qu'il était incompétent ou qu'il était de mauvaise foi. A mon avis, il est grand temps que l'opposition officielle se trouve parmi ses rangs quelqu'un pour parler des questions olympiques. Je sais que plusieurs députés de l'opposition sont sans aucun doute en faveur des Jeux. Si je puis faire une suggestion au chef de l'opposition, je lui dirai qu'il demande au député de Vancouver-Sud (M. Fraser), au député de Parry Sound-Muskoka (M. Darling) ou au député de Joliette (M. La Salle) de parler des Jeux olympiques, mais qu'il nous débarrasse de cet énergumène qui porte des accusations de nature à causer un tort considérable aux Jeux olympiques de 1976. Ce n'est pas digne d'un député. Autrement, je devrais conclure, et la population du Canada devra conclure, que les conservateurs progressistes sont contre les Jeux. Ils ne peuvent continuer à jouer ce jeu. Quand ils vont à Montréal, ils disent aux gens qu'ils sont contents, mais quand ils vont dans le reste du pays, ils disent que les Jeux auraient dû être divisés, qu'il y aurait dû y en avoir une petite partie à Montréal, une autre petite partie à Toronto et une autre dans l'Ouest.

Ce député qui a déjà participé à des compétitions olympiques sait très bien qu'on ne fractionne pas les Jeux de la sorte. Il sait très bien qu'il doit y avoir un site principal pour la tenue des Jeux. C'est de la «petite politiciannerie» que le parti conservateur progressiste fait depuis le début du débat. Il nous a harcelés indûment et incorrectement au comité parlementaire, par la voix de ce député qui ne fait que lancer de la boue à des Québécois. Ce parti conservateur progressiste continue à diviser les gens dans le pays alors que, par les Jeux, on devrait unir le Canada. Et tout le monde devrait être très fier du fait que ces Jeux se tiennent en 1976 à Montréal et à Kingston. Des athlètes de toutes les parties du Canada vont participer à ces Jeux. Des gens de toutes les parties du Canada vont venir assister à ces Jeux, à Montréal et à Kingston.

Je dis donc que le parti conservateur progressiste montre quelle est sa véritable position, sinon nous saurons très bien qu'il est toujours «sur la clôture» et qu'en définitive il s'oppose à ce qui vient du Québec ou à ce qui va au Québec. Les conservateurs progressistes sont contre les